Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation **Sous-Direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles / BRAB** **Adresse** : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 **Dossier suivi par Charlotte Grastilleur** **Tél**. : 01 49 55 50 07 **Fax** : 01 49 55 59 48 **E-mail** : charlotte.grastilleur@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne** : BA0500177 **Classement** : SSA 134	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDRRCC/N2006-8132** **Date: 30 mai 2006**

Date de mise en application : immédiate
Abroge et remplace : néant
Date limite de réponse : néant
Degré et période de confidentialité : néant

Objet : transmission aux DDSV de la liste des laboratoires agréés pour la réalisation des analyses des hydrocarbures aromatiques polycycliques, notamment au titre des plans de contrôles et surveillance prévus en 2006 pour les produits de la pêche, les coquillages et certaines denrées séchées ou fumées

Bases juridiques : REGLEMENT (CEE) N° 315/93 DU CONSEIL du 8 février 1993 portant établissement des procédures communautaires relatives aux contaminants dans les denrées alimentaires/ **REGLEMENT (CE) N° 466/2001** DE LA COMMISSION du 8 mars 2001 portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires/ **Code rural** : titre III L 231-1, R 231-8/ **REGLEMENT (CE) N° 882/2004** DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux. **DIRECTIVE 2005/10/CE** de la Commission du 4 février 2005 portant fixation des modes de prélèvements d'échantillons et des méthodes d'analyse pour le contrôle officiel des teneurs en benzo(a)pyrène des denrées alimentaires

MOTS-CLES : HAP- hydrocarbures aromatiques polycycliques-surveillance-plans de contrôle et de surveillance-laboratoires

Résumé : la présente note précise la liste des laboratoires agréés qui seront destinataires des prélèvements effectués par les directions départementales des services vétérinaires au titre des notes suivantes :

- NDS DGAL/ SDRRCC/ BRAB/ N 2006-8006 : plan national de surveillance des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des conditions de leur formation lors des procédés de fabrication de certaines denrées alimentaires ;

- NDS DGAL/ SDSSA/ BQSPMED/ N 2005-8301 : plan de surveillance des contaminants chimiques du milieu aquatique dans les produits de la pêche – 2006 ;

- NDS DGAL/ SDSSA/ BQSPMED/ N 2005-8300 : plan de surveillance des phycotoxines et des contaminants chimiques dans les mollusques bivalves vivants - 2006.

DESTINATAIRES	
Pour exécution : - DDSV - DDSV-R - LABERCA (LNR HAP)	Pour information : - Préfets - DRAF, DDAF - DGCCRF, DGS, DPMA - IGVIR - BNEVP - ENSV, INFOMA - AFSSA, InVS

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'issue d'un premier essai interlaboratoire organisé par le laboratoire national de référence pour les HAP (le LABERCA de Nantes), les laboratoires suivants sont habilités pour la réalisation des analyses d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, quelle que soit la matrice considérée :

Nom	**Adresse/ téléphone / fax**
LABERCA ENV Nantes (LNR)	BP 50707 44307 Nantes Cédex 03 Téléphone : 02 40 68 78 80 Fax : 02 40 68 78 78
LDA 85 agréé	Rond point Georges Duval BP 802 85021 La Roche/ Yon Cédex Téléphone : 02 51 24 51 51 Fax : 02 51 24 51 50
LDA 72 agréé	128, rue de Baugé 72018 Le Mans Cédex 2 Téléphone : 02 43 39 95 70 Fax : 02 43 39 95 80

Tableau récapitulatif des laboratoires habilités pour la recherche des HAP dans les matrices alimentaires

Vous voudrez donc bien recourir à ces laboratoires pour les analyses officielles des HAP dans les aliments, notamment dans le cadre de l'application des dispositions des notes suivantes qui prévoient de telles analyses dans les produits de la pêche, les coquillages ainsi que certaines denrées fumées ou séchées :

- NDS DGAL/ SDRRCC/ BRAB du 5 janvier 2006 N 2006-8006: plan national de surveillance des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des conditions de leur formation lors des procédés de fabrication de certaines denrées alimentaires ;

- NDS DGAL/ SDSSA/ SDRRCC du 28 décembre 2005 N 2005-8301 : plan de surveillance des contaminants chimiques du milieu aquatique dans les produits de la pêche – 2006 ;

- NDS DGAL/ SDSSA/ SDRRCC du 28 décembre 2005 N 2005-8300 : plan de surveillance des phycotoxines et des contaminants chimiques dans les mollusques bivalves vivants - 2006.

La Sous Directrice de la Réglementation
de la de la recherche et de la coordination des contrôles

Sophie Gouraud-Bouyer